

LA LETTRE DU



SNUipp 67 infos **Lettre N° 93 du 28/05/2010**

Merci de diffuser largement cette "Lettre" afin d'informer l'ensemble de vos collègues.

A NE PAS MANQUER...Syndiquez- vous dès maintenant pour l'année 2010/2011.

Vous serez ainsi syndiqué(e) « gratuitement » du mois de mai au mois d'août 2010. Le (ou les) chèques de votre cotisation 2010/2011 sera (seront) encaissé(s) au plus tôt en octobre 2010...alors n'hésitez plus...

- parce que collectivement nous sommes plus forts.
- pour être mieux informé(e) et défendu(e).
- avec la déduction fiscale , cela me revient à peine à 4 euros par mois !

Pour la prochaine année scolaire → [Je me syndique au SNUipp67...](#)

Informations départementales

Mouvement 2010:demandes de maintien traitées le 4 juin et prochaine CAPD le 17 juin:

Si vous participez à la seconde phase du mouvement et si vous ne nous avez pas encore fait parvenir votre fiche de suivi syndical...il n'est pas trop tard !

Vous trouverez la **fiche de suivi syndical** du SNUipp67...[ICI](#).

NOUVEAU !

Mouvement 2010 : pour connaître le nombre de postulants (sur des postes d'adjoints) de chacune des écoles de STRASBOURG ainsi que le barème le plus petit et le plus élevé pour chaque école, il suffit de cliquer...[ICI](#).

Nos autres documents pratiques concernant le mouvement:

- Pour connaître tous les **barèmes** des participants avec les communes, les écoles et les types de postes obtenus lors de la 1^{ère} phase du **mouvement 2010**, il suffit de cliquer...[ICI](#).
- Barèmes (**Mouvement 2009**) des enseignants qui ont obtenu des postes dans les écoles de **STRASBOURG** , cliquez [ICI](#).
- Pour accéder à la liste des postes de la 1^{ère} phase de cette année , c'est [ICI](#).
- Pour consulter la « nomenclature » des postes, cliquez... [ICI](#).
- Pour connaître le barème minimal (**Mouvement 2009**) pour les différentes **communes** de notre département, cliquez... [ICI](#).
- La circulaire de l'IA, les annexes 1 à 7 et les zones géographiques, c'est... [ICI](#).
- Le calendrier des opérations, le rôle et les conseils des élu(e)s du SNUipp67... [ICI](#).

ATTENTION : Demandes de maintien...n'oubliez pas de nous adresser une copie de votre demande. Un groupe de travail les examinera le 4 juin.

CTPD du 3 juin: dernière limite pour demander une ouverture de classe

Le prochain CTPD se tiendra le 3 juin. C'est pour bientôt ...mais il est encore temps d'agir !
Si les effectifs de votre école justifient une ouverture de classe pour la prochaine rentrée, vous pouvez nous faire parvenir la fiche de suivi syndical afin que le SNUipp67 « défende » votre dossier.

Vous trouverez cette fiche de suivi...[ICI](#).

Vous trouverez la grille départementale des effectifs pour les ouvertures et fermeture de classes...[ICI](#).

RESF: appel à un rassemblement place Broglie

Il y a un mois déjà, le Réseau Education Sans Frontières du Bas-Rhin se mobilisait pour que des familles ne se retrouvent plus à la rue avec leurs enfants et puissent avoir un refuge pour la nuit. Il s'agissait alors de familles en demande d'asile, mais en réadmission vers la Pologne (Dublin 2). Après plusieurs jours sans solution, hormis la solidarité citoyenne, ces familles avaient finalement été prises en charge.

Le resf 67 a appris récemment qu'une centaine de personnes seront mises à la rue à partir du 31 mai, le 115 (le dispositif d'accueil d'urgence) ne renouvelant plus leur hébergement. Ce seront des personnes isolées mais aussi des familles, des enfants qui vont se retrouver sans hébergement, ce seront autant de personnes déjà fragilisées par leur parcours de vie chaotique et difficile qui se retrouveront dans la rue.

Sombre économie, on entend réduire la dette mais on creuse le déficit d'humanité ...

Déjà ce mardi soir c'est une famille de 5 enfants qui s'est retrouvée du jour au lendemain avec ses bagages dans la rue. Les autorités justifient ces mesures en arguant le fait que ces familles bénéficient de l'allocation temporaire d'attente. Cette allocation s'élève à 320 euros par adulte . Cela permet-il à une famille de 7 personnes de se loger, de se nourrir, d'autant plus que la loi n'autorise pas les demandeurs d'asile à travailler?

Voilà comment ici, en Alsace, à Strasbourg on traite les hommes venus d'ailleurs et ceux qui ici ne marchent pas comme les autres. Voilà comment ici, en Alsace, à Strasbourg, à défaut de garantir leur droit à l'éducation, on offre en partage à ces enfants la peur et le rejet.

Nous n'acceptons pas que cela soit fait en notre nom.

Nous appelons à un **rassemblement le samedi 29 mai 2010 à 14 heures, devant l'Opéra Place Broglie à Strasbourg**

Informations nationales

Enseigner à 70 ans ?

Plus d'un tiers des enseignants des écoles étaient hier en grève pour l'emploi et les retraites : cette nouvelle mobilisation significative porte l'exigence du maintien de l'âge de départ en retraite à 60 ans pour les professeurs des écoles et à 55 ans pour les instituteurs et du refus de tout allongement de la durée de cotisation. Les enseignants des écoles exigent la nécessité de mettre en place d'autres solutions de financement, concernant les revenus financiers, pour assurer l'avenir des régimes de retraite...

Pour lire la suite, il suffit de cliquer...[ICI](#)

Evaluations CE1: à quand l'évolution du dispositif?

Les élèves de CE1 ont passé cette semaine les évaluations nationales. Ce dispositif fait toujours l'objet de nombreuses critiques de la part des enseignants et de la communauté éducative. La confusion est toujours entretenue entre évaluation-bilan du système et évaluation-diagnostique de l'élève.

Le codage binaire de la correction et l'absence de prise en compte des réussites partielles risquent de mettre certains élèves artificiellement en échec.

En savoir plus sur la position du SNUipp en cliquant...[ICI](#)

Professionalisation des AVS...le dossier n'est pas clos.

Dans le cadre des actions qu'elles mènent depuis plusieurs mois pour la professionnalisation des AVS, les organisations syndicales représentées au CNCPPH, dont la FSU, ont été reçues par Nadine Morano, secrétaire d'Etat à la Famille et à la Solidarité.

Cette audience a permis de confirmer les informations qui nous étaient parvenues, concernant la mise en place, pour la rentrée 2010, d'un double dispositif de reprise pour les AVS assistants d'éducation dont le contrat vient à échéance, soit par des associations ayant passé convention avec le ministère, soit par les services d'aides à domicile (SAAD) agréés au niveau départemental.

Des précisions ont été obtenues :

-Ce dispositif est présenté comme « transitionnel » par la secrétaire d'Etat, il concernera dans un premier temps 574 AVS

-Si, dans le cadre du SAAD, l'AVS peut intervenir hors temps scolaire, c'est bien l'Education Nationale qui continuera à financer l'intervention sur temps scolaire,

-Le financement des interventions hors temps scolaire se fera via la PCH (Prestation de Compensation du Handicap)

-Dans le cadre des SAAD, les AVS bénéficieront de la convention collective des services à la personne, dont le surcoût, par rapport au statut actuel des assistants d'éducation, sera intégré dans les financements (EN ou PCH).

Pour lire le communiqué rédigé à l'issue de cette rencontre avec Nadine Morano, cliquez...[ICI](#)